

Feuille de route du ministère pour la Présidence Française de l'Union Européenne (1er semestre 2022)

Bureau rédacteur : BPEIRVOM-Léana Rulle Date de mise à jour : 10/12/2020

1. Contexte:

La France exercera la présidence du Conseil de l'Union européenne du 1er janvier au 30 juin 2022 après les présidences portugaise puis slovène en 2021 :

Il s'agira pour la France, membre fondateur de l'Union européenne, de sa 13ème présidence du Conseil mais de la première depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne le 1er décembre 2009.

La PFUE 2022 se construira selon les mots clés : « relance, puissance, appartenance ».

2. Travaux préparatoires :

a) Les acteurs :

A été mis en place, sous l'autorité du Premier ministre, **un secrétariat général de la présidence française**, **le SGPFUE**. Il a une responsabilité cruciale dans l'organisation de la présidence.

En parallèle, sous la coordination du Secrétariat général des Affaires européennes, en lien étroit avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, est engagé le travail d'identification des sujets ayant vocation à figurer à l'ordre du jour de la présidence au 1er janvier 2022.

Chaque ministère doit :

- déterminer les textes à faire aboutir ou les nouvelles initiatives à engager d'ici la fin de l'année 2020, sachant que de nombreux ministres seront appelés à présider les différentes formations du Conseil;
- recenser l'ensemble des manifestations, obligatoires et volontaires, dont ils auront la charge. La ville de Strasbourg, capitale européenne, devra être centrale dans les événements de la présidence française.

Tout ce travail est fait en lien étroit avec la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne. Elle présidera l'ensemble des enceintes préparatoires du Conseil et conduira les négociations avec les autres Institutions, en premier lieu le Parlement européen. Les ministres devront assurer la mobilisation politique nécessaire à l'aboutissement des négociations dans ce cadre.

Le programme de la présidence française sera validé par le Président de la République et le Premier ministre, puis coordonné par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



b) Les premiers livrables attendus :

La commande adressée à chaque ministère par le SGPFUE à ce stade est de trois types :

- Identifier dans l'agenda législatif les textes concernant ou intéressant les RUP/PTOM
- Déterminer les priorités politiques et les thématiques à défendre
- Recenser les évènements « labellisables » PFUE portés par le ministère ou par un tiers avec le concours du ministère (modèle de fiche transmis)

Les livrables attendus sont donc une note ministérielle décrivant les deux premiers points et la fiche SGPFUE à renseigner par évènement.

3. Propositions de la Direction générale des outre-mer :

Sur l'organisation, le MOM dès janvier 2021 intégrera une dimension européenne dans ses déplacements outre-mer afin de préparer les citoyens des RUP et des PTOM à cette présidence française (« appartenance »).

Sur l'agenda législatif, le MOM contribuera aux travaux interministériels qui se concentreront sur la révision des règlements et lignes directrices européennes des aides d'Etat, notamment secteurs pêche et agriculture. Il conviendrait d'obtenir de l'Union que certaines aides économiques dans les RUP ne tombent pas sous le cadre des aides d'Etat mais soient assimilées à des aides purement locale n'affectant pas la concurrence au niveau européen. Ces nouvelles orientations et d'autres pourraient nourrir une « communication RUP » à inscrire dans l'agenda des manifestations PFUE.

Sur les priorités politiques, le MOM pourrait porter (avec le concours également d'autres ministères) les sujets suivants :

- 1. La relance économique,
- 2. L'articulation des instruments nationaux et européens de la relance économique des RUP afin de dresser un premier bilan en outre-mer,
- 3. Préparation d'une nouvelle communication RUP,
- 4. L'impact de la crise sanitaire sur l'insertion régionale des RUP/PTOM,
- 5. Citoyenneté européenne outre-mer avec prisme jeunesse.

Sur les manifestations portées par le MOM en rapport avec les priorités précitées :

- Janvier 2022 (dans la continuité de la Conférence des Présidents des RUP): Pour les priorités 1 à 5, une rencontre ministres des Etats-Membres France, Portugal, Espagne/Commission/RUP en Martinique suivie d'une conférence citoyenne avec des représentants de la société civile (Label PFUE + cofinancement PFUE demandé). Des propositions seront faites pour réduire l'impact carbone de cette manifestation.
- Mai 2022: Pour la priorité 4, le MOM déclinera outre-mer le projet initié par la Commission européenne « Road-Trip » dans le cadre de la manifestation nationale « Le Joli Mois de L'Europe » (Label PFUE demandé sans cofinancement).



Liberté Égalité Fraternité

Par ailleurs, un événement organisé par le MAA concernera directement les RUP et pourra être valorisé dans le cadre d'une présentation générale des évènements intéressant les RUP. Il s'agit d'un évènement qui rassemblera les administrations et les parties prenantes des 4 Etatsmembres concernés par les RUP. Il permettra d'échanger sur les trajectoires d'autonomie alimentaire et le développement de productions innovantes et de qualité. L'événement devrait rassembler 70 à 80 personnes environ.

Enfin, la Nouvelle-Calédonie, qui assurera la présidence de l'Association des Pays et Territoires d'Outre-mer (OCTA) de l'Union européenne en 2021, pourrait organiser un évènement en fin d'année qui, sans être formellement labélisé PFUE pourrait annoncer et lancer cette présidence pour les Outre-mer.